

VI

RAPPORTS DE
RÉMUNÉRATION





En raison de la gouvernance commune instaurée en ORES Assets et ORES ainsi que par transparence, étant donné que les mandats sont exercés à titre gratuit au sein d'ORES Assets et rémunérés au sein d'ORES (dans le respect du prescrit du CDLD), le présent rapport annuel publie les présentations des organes de gestion ainsi que les rapports de rémunération d'ORES Assets et ORES.

Étant donné l'équivalence des exigences reprises aux articles L1523-17 et L6421-1 du CDLD à celles imposées par l'article 3:12 § 1^{er} 9° du Code des sociétés et associations, le présent rapport est établi afin de remplir les obligations prévues tant dans le CDLD que dans le Code des sociétés et des associations.

1. Présentation des organes de gestion

ORES Assets

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les associés, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée, définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques clés, et contrôle la marche des affaires. L'intercommunale ORES Assets et sa filiale ORES sont dotées d'un Conseil d'administration « miroir ».

Conformément à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets, le Conseil d'administration est composé de vingt membres de sexe différent dont treize membres (2/3) représentent les associés communaux et doivent, à ce titre, être des mandataires communaux. Les sept autres représentent les IPF et peuvent être des mandataires communaux (ou pas). Les membres du Conseil d'administration sont répartis :

- politiquement (sur la base d'une double proportionnelle visée à l'article 14 des statuts d'ORES Assets à savoir la clé d'Hondt sur neuf mandats et la clé d'Hondt pondérée sur les onze restants) ;
- géographiquement (au prorata des points de fourniture tel que celui-ci est disponible au moment des élections communales).

Par ailleurs, conformément au CDLD, des membres du Conseil d'administration d'ORES Assets siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Comité de rémunération et le Comité d'audit. Ils sont tous deux constitués selon le principe de Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération a pour mission d'émettre des recommandations en matière de rémunération des mandataires à l'Assemblée générale et de lui faire rapport de la pertinence de ces dernières par une évaluation annuelle de la justification des modalités de rémunération. Il est composé de cinq administrateurs qui interviennent ici à titre gratuit.

Comité d'audit

Il est composé de cinq administrateurs assurant les missions de contrôle et de surveillance des comptes statutaires et consolidés mais également sur les aspects de l'information financière, du contrôle interne et de la gestion des risques.

ORES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée ; définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre et ses politiques-clés ; et contrôle la marche des affaires de l'entreprise.

Étant donné la mise en place de Conseils d'administration « miroirs » entre l'intercommunale ORES Assets et ORES, conformément à l'article 13 des statuts d'ORES, la composition de cet organe est réalisée sur proposition d'ORES Assets. Elle doit être réalisée conformément à la législation wallonne relative aux intercommunales et plus particulièrement à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets, comme évoqué ci-dessus dans la présentation des organes de gestion d'ORES Assets.

Par ailleurs, des membres du Conseil d'administration siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Bureau exécutif, le Comité de nomination et de rémunération, le Comité d'audit et le Comité éthique.

Bureau exécutif

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration sur toute matière relative aux tâches stratégiques et confidentielles énoncées dans la législation wallonne relative aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel. Le Bureau exécutif d'ORES compte, au 31 décembre 2020, cinq membres.

Comité de nomination et de rémunération

Les principes et règles de rémunération accordées aux administrateurs de l'entreprise, aux membres des différents Comités de gestion et de contrôle, ainsi qu'aux fonctions dirigeantes de la société, sont fixés par le Comité de nomination et de rémunération d'ORES.

Constitué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES, ce Comité compte cinq membres.

Comité d'audit

Sa mission est d'assister le Conseil d'administration en lui fournissant des avis à propos des comptes de la société mais également sur le système de contrôle interne, le programme d'audit interne, les conclusions et les recommandations formulées par cet audit interne dans les rapports. Le Comité d'audit est composé de cinq administrateurs. Il est institué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

Comité éthique

Ce Comité est chargé de donner des avis sur le respect des règles relatives à la confidentialité des informations personnelles et commerciales. Il est composé de cinq membres.

Comité de direction

La direction de l'entreprise est confiée au Comité de direction. Il est composé de neuf membres, en ce compris son Président.

2. Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets

Remarque préalable

Le présent rapport est établi par le Comité de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES Assets conformément aux prescrits de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale et de l'article L 1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires de l'intercommunale en 2020. Le relevé individuel des présences des mandataires fait partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES.

Évaluation de la pertinence de la non-rémunération des mandats exercés au sein d'ORES Assets

Le Comité de rémunération relève qu'ainsi que décidé par l'Assemblée générale du 22 juin 2017 et confirmé par délibérations des 28 juin 2018 et 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et prescriptions du CDLD en la matière.

Il en est de même pour l'exercice des mandats dans le cadre des Comités constitués au sein du Conseil.

Conclusions du Comité de rémunération

Le Comité de rémunération, réuni en séance du 10 mars 2021, constate que les modalités de rémunération reprises ci-avant sont la stricte application des délibérations susmentionnées prises en Assemblée générale – compétente en la matière.

Il constate également que la gratuité des mandats au sein d'ORES Assets, relevant des règles de gouvernance commune à ORES Assets et ORES reste pertinente et qu'en conséquence, le Comité n'émet pas de recommandation à l'Assemblée générale en vue de quelque modification de la rémunération des mandats au sein d'ORES Assets.

Fait en séance du 10 mars 2021.

3. Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES

Remarque préalable :

Le présent rapport est établi par le Comité de nomination et de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES conformément au prescrit de l'article L 1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires d'ORES en 2020. Le relevé individuel des présences des mandataires et de leurs rémunérations fait partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES Assets.

Évaluation de la pertinence des rémunérations des mandats exercés au sein d'ORES

Les modalités de rémunération des mandats sont ventilées comme suit :

A. Modalités des rémunérations du mandat d'administrateur (Président, Vice-président et membre du Conseil d'administration) :

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Vice-président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Membre du Conseil d'administration	Jeton de présence de 125 € (indice 138,01).	Semestrielle (jeton de présence + frais km**)

(*) pondérée en fonction du taux de présence – soumise à clause d'assiduité.

(**) 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance

B. Modalités des rémunérations des mandats des Comités:

Fonction	Montant de la rémunération
Président du Comité	jeton de présence de 180 € (indice 138,01) + frais km* rémunération versée de manière semestrielle
Membre du Comité	jeton de présence de 125 € (indice 138,01) + frais km* rémunération versée de manière semestrielle

(*) un défraiement kilométrique est accordé aux mandataires à hauteur de 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance.

Conclusions du Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération constate que les modalités de rémunération reprises ci-avant sont la stricte application des délibérations prises en Assemblée générale – compétente en la matière – des 28 juin 2018 et 29 mai 2019.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du CDLD quant aux Sociétés publiques à participation locale significative (SPPLS).

En conséquence, le Comité n'émet pas de recommandation à l'Assemblée générale en vue de quelque modification de la rémunération des mandats au sein d'ORES.

Fait en séance du 10 mars 2021.¹

4. Rapport du Conseil d'administration d'ORES Assets

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0543.696.579
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	ORES Assets
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Assemblée générale	02
Conseil d'administration	10
Comité de rémunération	01
Comité d'audit	03

¹ Le Comité de nomination et de rémunération a adopté son rapport en date 10 mars 2021. Le 28 avril 2021, il s'est à nouveau réuni à l'effet de prendre connaissance du courrier du SPW du 2 avril 2021 adressé à Madame Van Hout le 2 avril 2021 portant sur la rémunération de la Présidence du Comité d'audit. Le Comité de nomination et de rémunération rappelle la volonté ferme d'ORES de respecter la légalité et les règles de gouvernance du CDLD et en conséquence, face à l'évolution de l'interprétation des dispositions de l'article L5311-1 du CDLD, le Comité de nomination et de rémunération recommande au Conseil d'administration de mandater ORES afin de prendre toute disposition utile au niveau des autorités administratives compétentes pour clarifier ce point et, au besoin, s'aligner.

Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration	DE VOS Karl	Conformément à la délibérations de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et les prescriptions du CDLD en la matière.			Néant	100 %
Vice-président du Conseil d'administration	BINON Yves				Néant	90 %
Administrateur	BELLEFLAMME Élodie				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'audit	BULTOT Claude				Néant	100 %
Administrateur Présidente du Comité d'audit	BURNET Anne-Caroline				Néant	100 %
Administrateur	DE BEER DE LAER Hadelin				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité de rémunération	DEMANET Nathalie				Néant	82 %
Administrateur	DONFUT Didier				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'audit	DUTHY André				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité de rémunération	FAYT Christian				Néant	91 %
Administrateur	FRANCEUS Michel	Il en est de même pour l'exercice des mandats dans le cadre des Comités constitués au sein du Conseil ainsi que l'a décidé l'Assemblée générale dans sa délibération du 29 mai 2019.			Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité de rémunération	FRANSSEN Roger				Néant	100 %
Administrateur	GAUTHIER Ludivine				Néant	100 %
Administrateur	GILLIS Alain				Néant	100 %
Administrateur	HARDY Cerise				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'audit	LEFEBVRE Philippe				Néant	92 %
Administrateur Membre du Comité de rémunération	MEURENS Jean-Claude				Néant	91 %
Administrateur Présidente du Comité de rémunération	STAQUET Danièle				Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'audit	VAN HOUT Florence				Néant	100 %
Administrateur	VEREECKE Anne				Néant	90 %
Total général	20					

Titulaires de fonction de direction

Fonction ²	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ³	Détail de la rémunération annuelle brute ⁴	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Néant			
Directeur x	ORES Assets n'a pas de personnel et donc pas de fonction dirigeante.			
Directeur ...	L'exploitation journalière et opérationnelle d'ORES Assets est confiée statutairement à sa filiale ORES en vertu de l'article 16§1 du décret électricité.			
Sous-directeur				
Sous-directeur ...				
Autre ...				
Total rémunérations				

² Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

³ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

⁴ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

Annexes :

Annexe 1 : Conseil d'administration– relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Président	DE VOS Karl	10	10	100
Vice-président	BINON Yves	9	10	90
Administrateurs	BELLEFLAMME Élodie	10	10	100
	BULTOT Claude	10	10	100
	BURNET Anne-Caroline	10	10	100
	DE BEER DE LAER Hadelin	10	10	100
	DEMANET Nathalie	8	10	80
	DONFUT Didier	10	10	100
	DUTHY André	10	10	100
	FAYT Christian	9	10	90
	FRANCEUS Michel	10	10	100
	FRANSSEN Roger	10	10	100
	GAUTHIER Ludivine	10	10	100
	GILLIS Alain	10	10	100
	HARDY Cerise *	9	9	100
	LEFEBVRE Philippe	9	10	90
	MEURENS Jean-Claude	9	10	90
	STAQUET Danièle	10	10	100
	VAN HOUT Florence	10	10	100
	VEREECKE Anne	9	10	90

*Madame Cerise Hardy a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 22 janvier 2020 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Raphaël Durant.

Annexe 2: Comité de rémunération – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Présidente	STAQUET Danièle	1	1	100
Membres	DEMANET Nathalie	1	1	100
	FAYT Christian	1	1	100
	FRANSSEN Roger	1	1	100
	MEURENS Jean-Claude	1	1	100

Annexe 3: Comité d'audit – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Présidente	BURNET Anne-Caroline	3	3	100
Membres	BULTOT Claude	3	3	100
	DUTHY André	3	3	100
	LEFEBVRE Philippe	3	3	100
	VAN HOUT Florence	3	3	100



5. Rapport du Conseil d'administration d'ORES

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0897.436.971
Type d'institution	Société à participation publique locale significative
Nom de l'institution	ORES
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Assemblée générale	01
Conseil d'administration	11
Bureau exécutif	08
Comité de nomination et de rémunération	02
Comité d'audit	03
Comité d'éthique	01

1. Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration Membre du Bureau exécutif	DE VOS Karl	35.008,02 €	Indemnité président : Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) soit indexée à 34.133,12 € brut annuel jusqu'au 31/03/2020 et 34.815,02 € brut annuel à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Indemnité président	Néant	95%
Vice-président du Conseil d'administration Membre du Bureau exécutif	BINON Yves	26.323,10 €	Indemnité vice-président : Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) soit indexée à 25.599,83 € brut annuel jusqu'au 31/03/2020 et 26.211,26 € brut annuel à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Indemnité vice- président	Néant	89%
Administrateur Membre du Comité d'éthique	BELLEFLAMME Élodie	2.566,36 €	Jeton présence administrateur/membre Comité : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100%

Administrateur	BULTOT Claude	3.065,45 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	93 %
Membre du Comité d'audit						
Administrateur	BURNET Anne-Caroline	3.776,90 €*	Jeton présence administrateur: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Jeton présence présidente du Comité d'audit: 180 € (indice 138,01) soit 307,24 € jusqu'au 31/03/2020 et 313,38 à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100 %
Présidente du Comité d'audit						
Administrateur	DE BEER DE LAER Hadelin	2.384,74 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100 %
Membre du Comité d'éthique						
Administrateur	DEMANET Nathalie	2.319,71 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	77 %
Membre du Comité de nomination et de rémunération						

Administrateur Membre du Bureau exécutif	DONFUT Didier	4.388,16 €	Jeton présence administrateur/membre Bureau: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	95%
Administrateur - Membre du Comité d'audit	DUTHY André	3.385,15 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de nomination et de rémunération	FAYT Christian	2.521,65 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	85%
Administrateur Membre du Comité d'éthique	FRANCEUS Michel	2.869,82 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100%



Administrateur Membre du Comité de nomination et de rémunération	FRANSSEN Roger	3.592,30 €	Jeton présence administrateur/membre Comité : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'éthique	GAUTHIER Ludivine	2.381,12 €	Jeton présence administrateur/membre Comité : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020	Néant	Néant	100 %
Administrateur Membre du Bureau exécutif	GILLIS Alain	4.401,62 €	Jeton présence administrateur/membre Bureau : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100 %
Administrateur	HARDY Cerise (à partir du 22/01/2020)**	2.346,76 €	Jeton présence administrateur : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100 %
Administrateur Membre du Comité d'audit	LEFEBVRE Philippe	3.121,18 €	Jeton présence administrateur/membre Comité : 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques : 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	93 %



Administrateur Membre du Comité de nomination et de rémunération	MEURENS Jean-Claude	3.156,93 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	92%
Administrateur Présidente du Comité de nomination et de rémunération	STAQUET Danièle	3.235,40 €	Jeton présence administrateur: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Jeton présence présidente du Comité de nomination et de rémunération: 180 € (indice 138,01) soit 307,24 € jusqu'au 31/03/2020 et 313,38 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité d'audit Membre du Comité d'éthique	VAN HOUT Florence	3.241,37 €	Jeton présence administrateur/membre Comité: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020 Indemnités kilométriques: 0,37 €/km jusqu'au 30/06/2020 et 0,35 €/km à partir du 01/07/2020	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Bureau exécutif	VEREECKE Anne	3.682,63 €	Jeton présence administrateur/membre Bureau: 125 € (indice 138,01) soit indexé à 213,36 € jusqu'au 31/03/2020 et à 217,63 € à partir du 01/04/2020	Néant	Néant	89%

* est comprise dans ce montant une correction de 2019 d'un import de 187,76 € versée en 2020.

**Madame Cerise Hardy a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 22 janvier 2020 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Raphaël Durant.

2. Titulaires de fonction de direction – Comité de Direction

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	GRIFNÉE Fernand	270.958,84 €*	270.958,84 €*	Administrateur SYNERGRID – Non rémunéré Administrateur Atrias – Non rémunéré
Directeur Infrastructures	MOËS Didier**	206.110,29 €	178.710,29 € + 25.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur Gas.be – Non rémunéré
Directeur Technique	HOUSSARD Benoît	225.297,77 €	198.297,77 € + 24.600 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur Gas.be – Non rémunéré Administrateur Laborelec – Non rémunéré
Directeur détaché	DECLERCQ Christine	232.297,43 €	202.897,43 € + 27.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Néant
Directeur Gestion du marché & Clientèle	MERTENS Inne	224.218,54 €	190.818,54 € + 31.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur Atrias – Non rémunéré
Directeur Transformation	MAHAUT Sébastien	219.743,16 €	187.843,16 € + 29.500 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Néant
Directeur Informatique	MEDAETS Benoît	193.502,53 €	161.602,53 € + 29.500 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Néant
Directeur Finances	OFFERGELD Dominique	224.165,86 €	196.765,86 € + 25.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur Contassur – Non rémunéré
Directeur Ressources Humaines	DEMARS Frédéric ***	123.810,55 €	101.410,55 € + 20.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur Enerbel (fonds de pension) - Non rémunéré Administrateur Powerbel (fonds de pension) – Non rémunéré

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur Public Affairs, & Communication	CALLENS Isabelle	187.298,00 €	169.898,00 € + 15.000 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020) + 2.400 € (bonus collectif lié aux résultats)	Administrateur CIRIEC – section belge – Non rémunéré
Directeurs partis à la retraite en 2020				
Directeur Infrastructures	VAN OPDENBOSCH Philippe ** (jusqu'au 30 avril 2020)	107.566,45 €	92.369,01 € + 15.197,44 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020)	Administrateur Gas.be – Non rémunéré
Directeur Ressources Humaines	PONT Chantal*** (jusqu'au 30 juin 2020)	132.765,25 €	119.110,50 € + 13.654,75 € (bonus payé en 2021 relatif aux prestations 2020)	Administrateur Elgabel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Enerbel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Pensiobel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Powerbel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Fonds de sécurité d'existence – Non rémunéré
Total général		2.347.734,67 €		

Commentaires éventuels

Les membres du Comité de direction bénéficient en outre de l'ensemble des avantages fixés par le secteur, à l'instar de l'ensemble des cadres de l'entreprise.

- * Conformément à l'annexe 4 du CDLD mais également tel que prévu par le contrat de travail de Monsieur Fernand GRIFNÉE, un montant de 2.195,89 € résultant de l'évolution de l'indexation tel qu'appliqué dans la Commission paritaire 326 sera remboursé à ORES en avril 2021 afin de respecter le plafond décretaal de 245.000 € indexé à 268.762,95 € pour l'année 2020
- ** Monsieur Philippe VAN OPDENBOSCH a quitté ses fonctions – exerçant son droit à la pension – à la date du 30 avril 2020. Monsieur Didier MOËS lui a succédé à la direction du département Infrastructures au 1^{er} mai 2020
- *** Madame Chantal PONT a quitté ses fonctions – exerçant son droit à la pension – à la date effective du 30 juin 2020. Monsieur Frédéric DEMARS a pris la direction du département Ressources Humaines au 16 mai 2020

Annexes

Annexe 1 : Conseil d'administration – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Président	DE VOS Karl	11	11	100
Vice-président	BINON Yves	9	11	82
Administrateurs	BELLEFLAMME Élodie	11	11	100
	BULTOT Claude	10	11	91
	BURNET Anne-Caroline	11	11	100
	DE BEER DE LAER Hadelin	11	11	100
	DEMANET Nathalie	8	11	73
	DONFUT Didier	11	11	100
	DUTHY André	11	11	100
	FAYT Christian	10	11	91
	FRANCEUS Michel	11	11	100
	FRANSSEN Roger	11	11	100
	GAUTHIER Ludivine	11	11	100
	GILLIS Alain	11	11	100
	HARDY Cerise	10	10	100
	LEFEBVRE Philippe	10	11	91
	MEURENS Jean-Claude	10	11	91
	STAQUET Danièle	11	11	100
	VAN HOUT Florence	11	11	100
	VEREECKE Anne	9	11	82

Annexe 2: Bureau exécutif– relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Président	DE VOS Karl	7	8	87,5
Vice-président	BINON Yves	8	8	100
Membres	DONFUT Didier	7	8	87,5
	GILLIS Alain	8	8	100
	VEREECKE Anne	8	8	100

Annexe 3: Comité de nomination et de rémunération – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Présidente	STAQUET Danièle	2	2	100
Membres	DEMANET Nathalie	2	2	100
	FAYT Christian	1	2	50
	FRANSSEN Roger	2	2	100
	MEURENS Jean-Claude	2	2	100

Annexe 4: Comité d'audit – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Présidente	BURNET Anne-Caroline	3	3	100
Membres	BULTOT Claude	3	3	100
	DUTHY André	3	3	100
	LEFEBVRE Philippe	3	3	100
	VAN HOUT Florence	3	3	100

Annexe 5: Comité d'éthique – relevé nominatif des membres et du taux de présence

Fonction	Nom et Prénom	Présences effectives aux réunions	Nombre de réunions	Présence en %
Membres	BELLEFLAMME Élodie	1	1	100
	DE BEER DE LAER Hadelin	1	1	100
	GAUTHIER Ludivine	1	1	100
	FRANCEUS Michel	1	1	100
	VAN HOUT Florence	1	1	100

Annexe 6: Formation

Deux formations ont été prévues au cours de l'année 2020 :

19 et 20 mars 2020 (Séminaire)

Thème : « **les conséquences de la transition énergétiques et des énergies renouvelables sur la distribution et le réseau** »

Cette formation – convoquée le 4 mars 2020 – a dû être annulée le 13 mars 2020 en raison des mesures de confinement prises par le Comité National de Sécurité réuni le 12 mars 2020.

22 et 23 octobre 2020 (Séminaire)

Thème : « **la production décentralisée et le réseau de distribution - focus sur le rôle d'ORES et focus sur la péréquation** »

Cette formation – convoquée le 13 octobre 2020 – a dû être annulée en suite la dégradation de la situation sanitaire et au renforcement des mesures de prévention par le Comité de Concertation dont la fermeture de l'HORECA prenant cours à dater du 19 octobre 2020.